



ARRETE MUNICIPAL N°2023-13 du 23/02/2023

Réglementant le stationnement des véhicules, rue Jules Guesde

Le Maire de Verneuil l'Étang,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4 et L2213-5,

VU le code de la route

VU le code de la voirie routière,

VU la demande présentée par la société Maison Pierre 580 impasse de l'Épinet 77242 Vert-Saint-Denis pour stationnement de benne pour l'enlèvement des terres de terrassement.

CONSIDERANT que des travaux de construction d'une maison au 2 rue Jules Guesde 77390 VERNEUIL L'ÉTANG, par la société Maison Pierre 580 impasse de l'Épinet 77242 Vert-Saint-Denis nécessitent l'immobilisation de la place de stationnement au 4 rue Jules Guesde pour entreposer une benne afin d'enlever la terre du terrassement sur la période du 06/03/23 au 10/03/23.

ARRETE :

ARTICLE 1 : Pour permettre le stationnement d'une benne ; la société Maison Pierre sera autorisée à l'installer sur la place de stationnement en face du 4 rue Jules Guesde sans dépasser l'entrée du portail sur la période du 06/03/23 au 10/03/23.

L'entreprise est autorisée à commencer les travaux en semaine de 07h00 à 20h00, les samedis de 08h00 à 18h00 et interdits les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 2 : La signalisation du chantier, conforme à la réglementation, sera mise en place par la société Maison Pierre 580 impasse de l'Épinet 77242 Vert-Saint-Denis.

Au besoin mettre une déviation piétonne si la benne empiète sur le trottoir.

La benne sera balisée et protégée par vos soins pour permettre la bonne fluidité de la circulation.

Nettoyage des enrobés à la fin de chaque journée et ce jusqu'à la fin des travaux.

Toute détérioration sur le domaine public sera à la charge de l'entreprise.

Pendant 1 an, les travaux d'entretien des parties rétablies seront effectués par les soins de l'entreprise et à ses frais.

L'affichage de l'arrêté sera mis en place par vos soins 48 heures avant.

ARTICLE 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à MM

- Maison Pierre
- L'Adjudant- Chef de Gendarmerie de CHAUMES EN BRIE
- Le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de GUIGNES
- Le Directeur des Services Techniques
- L'A.S.V.P
- S.M.E.T.O.M

Fait à VERNEUIL L'ÉTANG, le 23 février 2023

La Maire,

Christian CIBIER



www.mairie-verneuil77.fr